

CONVOCATION

A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA M.J.C. JEAN MOULIN

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de notre association qui se tiendra **jeudi 21 mars 2019 à 19h00 dans nos locaux** - accueil à partir de **18h30**. Les personnes intéressées ont la possibilité de présenter leur candidature pour le Conseil d'Administration.

Pour cette rencontre, l'ordre du jour est fixé comme suit :

- Rapport moral
- Rapport financier
- Rapport du commissaire aux comptes : *nomination de M. Jean Philippe COLLON, suppléant. Nomination avec effet rétroactif au 01/01/2018 pour 6 ans*
- Rapport d'activités
- Tarif adhésion
- Renouvellement du Conseil d'Administration.

Compte tenu de l'importance particulière des questions traitées, il est souhaitable que vous soyez présent. Toutefois, en cas d'impossibilité, le vote par procuration est autorisé (*ci-joint un formulaire de procuration*). Vous pourrez ainsi vous faire représenter par un adhérent de votre choix*.

Nous vous rappelons que l'Assemblée Générale Ordinaire est ouverte à tous mais que seuls les membres à jour de leur cotisation peuvent participer à l'ensemble des délibérations.

Comptant sur votre présence. Associativement vôtre.

Pour le Conseil d'Administration
Présidente de la M.J.C. Jean Moulin
Michèle COUSTAURY



POUVOIR DE VOTE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

A renvoyer avant le 19 mars 2019

Je soussigné(e) _____

N° carte adhérent _____

donne pouvoir _____

pour représenter mes intérêts et pour le vote qui aura lieu lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21/03/2019.

*2 pouvoirs par adhérent



CONVOCAATION

A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA M.J.C. JEAN MOULIN

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de notre association qui se tiendra **jeudi 21 mars 2019 à 19h00 dans nos locaux** - accueil à partir de **18h30**. Les personnes intéressées ont la possibilité de présenter leur candidature pour le Conseil d'Administration.

Pour cette rencontre, l'ordre du jour est fixé comme suit :

- Rapport moral
- Rapport financier
- Rapport du commissaire aux comptes : *nomination de M. Jean Philippe COLLON, suppléant. Nomination avec effet rétroactif au 01/01/2018 pour 6 ans*
- Rapport d'activités
- Tarif adhésion
- Renouvellement du Conseil d'Administration.

Compte tenu de l'importance particulière des questions traitées, il est souhaitable que vous soyez présent. Toutefois, en cas d'impossibilité, le vote par procuration est autorisé (*ci-joint un formulaire de procuration*). Vous pourrez ainsi vous faire représenter par un adhérent de votre choix*.

Nous vous rappelons que l'Assemblée Générale Ordinaire est ouverte à tous mais que seuls les membres à jour de leur cotisation peuvent participer à l'ensemble des délibérations.

Comptant sur votre présence. Associativement vôtre.

Pour le Conseil d'Administration
Présidente de la M.J.C. Jean Moulin
Michèle COUSTAURY



POUVOIR DE VOTE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

A renvoyer avant le 19 mars 2019

Je soussigné(e) _____

N° carte adhérent _____

donne pouvoir _____

pour représenter mes intérêts et pour le vote qui aura lieu lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21/03/2019.

*2 pouvoirs par adhérent

